

**Concours des écoles Hauts-de-France**  
**Comité de Promotion de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais**  
**Année scolaire 2019 – 2020**

## LE CALENDRIER

- 1) Le concours sera ouvert dès le **lundi 18 novembre 2019**.
  
- 2) Les inscriptions s'effectueront en ligne sur le site :  
  
<https://www.leshautsdelices.fr/inscriptions/> **avant le 3 février 2020**.
  
- 3) Les œuvres devront être déposées ou envoyées au Comité de Promotion Nord-Pas de Calais **avant le 27 mars 2020** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :  
  
Comité de Promotion Nord-Pas de Calais  
Concours des écoles  
56 avenue Roger salengro – BP 80039  
62051 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX
  
- 4) La délibération du jury aura lieu semaine 14.
  
- 5) Les gagnants seront informés par courrier semaine 15 (entre le 6 et le 10 avril 2020).
  
- 6) Les lots seront reçus dans le courant du mois de mai 2020, et les visites pour les mois de mai ou juin 2020, en fonction des disponibilités (cf article 7 du règlement).